

Nombre de conseillers	.43
En exercice	. 43
Présents à la séance	36
Pouvoirs	07
Fycusés	00

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

#### DF/CD

# N° 2021-04-09 : BUDGET PRINCIPAL VILLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2021

Le jeudi 15 avril 2021 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 2 avril 2021.

#### Présents:

BOUDJEMAI Kaissa ATTARD Gérard HAMZA Ali MONIER Annick MAKHLOUF Dounia DJABALI Sara MANTEL Serge LAFARGUE Jean-Claude BEREZIN Serge MILOTI Donni GUIMARAES Odette LE BLEGUET Marie-Thérèse
MANTEL Serge LAFARGUE Jean-Claude BEREZIN Serge
The state of the s
MILOTI Donni GUIMARAES Odette LE BLEGUET Marie-Thérèse
BORDES Roselyne LEROUX Pierre-Olivier COLLET Marie-Madeleine
CARRATALA Henri DI IORIO Rina MAUROBET Catherine
MICONNET Olivier MARKARIAN Olivier AOUATI Kheireddine
HERRMANN Marie-Catherine FOURNIER Marine BITATSI-TRACHET Françoise
AIDOUDI Salem CHASSAIN Clément TRILLAUD Laurent
MOULINAT-KERGOAT Hélène BERNARD Anne HODÉ Laurence
ARNAUD Philippe BARATTA Jean-Pierre PERRAULT Gérard

### Pouvoirs:

LE COZ Lucie

à BOUDJEMAÏ Kaïssa

KOUCEM Yacine

DELERUELLE Quentin

\$\text{a MANTEL Serge}\$

\$\text{SEGABIOT Brigitte}\$

\$\text{a MAUROBET Catherine}\$

\$\text{BACH Rapha\text{\text{e}I}} = \text{\text{a} BITATSI-TRACHET Françoise}\$

JOLY Nathalie

\$\text{a TRILLAUD Laurent}\$

\$\text{ROSSINI Christel}\$

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Mme FOURNIER a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal;

Sur proposition de M. Mantel, rapporteur;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 relative aux communes et aux établissements publics communaux ;

Vu la délibération n° 2021-02-04 du Conseil municipal en date du 04 février 2021 adoptant le budget primitif 2021 ;

Vu la délibération n° 2021-04-07 du Conseil municipal en date du 15 avril 2021 affectant les résultats de la Ville pour l'exercice 2020 ;

Vu la réunion de la 1<sup>ère</sup> commission permanente en date du 8 avril 2021 :

Considérant la discordance de présentation lors du vote du Budget Primitif 2021 du 04 février 2021, sans conséquence sur l'équilibre général du budget mais qu'il convient de mentionner dans un article correctif spécifique, sur les montants des dépenses de fonctionnement des chapitres 012 et 65 ainsi que des recettes de fonctionnement des chapitres 73 et 74, entre le tableau récapitulatif figurant dans l'article 1 de la délibération n° 2021-02-04 d'un côté, et l'annexe de l'autre ;

Considérant le résultat cumulé 2020 et le report 2019 excédentaire en fonctionnement de 6 023 361,76 € et déficitaire en investissement de 1 165 881,19 € à inscrire au compte 001 en dépenses ;

Considérant en reports les restes à réaliser 2020 en investissements de 5 860 490,20€ en dépenses et de 3 737 504,00€ en recettes, soit un solde déficitaire de 2.122.986,20€;

Considérant le besoin de financement net négatif à couvrir de 3 288 867,39 € par affectation en recettes au compte 1068 d'Excédents de fonctionnement capitalisés ;

Considérant le solde de fonctionnement en résultant de 2 734 494,37 € à affecter en recettes au compte 002 d'excédents de fonctionnement ;

Considérant en ce qui concerne la section de fonctionnement, le besoin de réviser les recettes de soins du CMS au compte 7066 au vu des premiers mois ;

Considérant que des besoins complémentaires se sont fait jour de 7 200€ au compte 6231 d'annonces et insertions pour publication des marchés publics recensés, 22 000€ au compte 615231 d'entretien voiries suite à attribution du marché de désherbage, 20.000€ au compte 61521 d'entretien terrains pour réparation de clôtures et portails ;

Considérant les aléas sur les projets immobiliers en cours sur les écoles faisant apparaître des besoins nouveaux de 28 800€ au compte 6135 de locations mobilières pour quatre modulaires temporaires, 8 000€ au compte 611 de contrats de prestations de service pour branchements électriques provisoires, 87 000€ au compte 6241 de transport de biens pour déménagements de mobiliers, et 160 062,37€ au compte 60632 de fournitures de petit équipement pour divers imprévus tous services ;

Considérant la nécessité d'abonder de 36 500€ le compte 65733 de subvention de fonctionnement aux départements pour utilisation 2020-2021 du gymnase Germaine Tillion, de 7 650€ le compte 6574 de subventions aux associations pour les activités de Sport à l'école jusqu'à fin décembre 2021, de 5 000€ le compte 6535 de formation des élus :

Considérant, en ce qui concerne la section d'investissement, au chapitre 204 de subventions d'équipement versées, la nécessité d'abonder de 21 950€ le compte 204112 de contingent de dépenses du service incendie pour le solde 2020 ;

Considérant les besoins nouveaux en raison d'aléas sur projets immobiliers en cours sur les écoles de 61 200€ au compte 2184 pour remplacement de mobilier ancien sur l'école Vauban, au compte 2188 d'autres immobilisations corporelles de 53 500€ pour 3 containers de stockage de mobilier et 22 défibrillateurs pour toutes écoles, 1 392€ d'équipements sécurité incendie pour les 4 modulaires de Vauban;

Considérant que d'autres besoins complémentaires pour divers services se sont fait jour à hauteur de 6 440€ au compte 2188 pour du matériel vidéo de communication, 50 000€ au compte 2128 d'agencements de terrains pour installation de clôtures et portails ;

Considérant la convention d'acquisition des murs du marché Jacob de 1 227 600€ dont 613 800€ pour 2021 figuraient au budget primitif au compte 2115 de terrains bâtis :

Considérant le besoin de faire face aux imprévus du chapitre 21 en abondant le compte 2184 à hauteur de 44 000€ ;

Considérant au chapitre 23 d'immobilisations en cours le besoin d'abonder le compte 2313 d'immobilisations en cours sur constructions à hauteur de 200 000€ pour aléas résultant des retards consécutifs au COVID pour les travaux de construction de l'école élémentaire Vauban, 300 000€ pour nouveaux chantiers ou évolution des besoins sur chantiers en cours, 500 000€ pour aménagement de classes et réfection de sanitaires dans le Centre Nature Poudrerie en vue de besoins futurs, 160 000€ pour aménagement de bureaux dans les locaux du 10 place François Mitterrand en prévision du départ annoncé de la Trésorerie Générale ;

Après en avoir délibéré;

## A la majorité par :

# - 36 voix pour:

MARTIN Pierre-Yves BOUDJEMAI Kaissa + Le COZ Lucie MANTEL Serge + DELERUELLE Quentin MONIER Annick

MILOTI Donni BORDES Roselyne CARRATALA Henri MICONNET Olivier

HERRMANN Marie-Catherine

AIDOUDI Salem

MOULINAT-KERGOAT Hélène CHASSAIN Clément

ARNAUD Philippe CARCREFF Corinne

ATTARD Gérard MAKHLOUF Dounia LAFARGUE Jean-Claude GUIMARAES Odette

LEROUX Pierre-Olivier + KOUCEM Yacine

DI IORIO Rina MARKARIAN Olivier FOURNIER Marine CHASSAIN Clément BERNARD Anne BARATTA Jean-Pierre

ADLANI Myriam HAMZA Ali DJABALI Sara BEREZIN Serge

LE BLEGUET Marie-Thérèse COLLET Marie-Madeleine MAUROBET Catherine + SEGABIOT Brigitte AOUATI Kheireddine

#### - 7 voix contre:

BITATSI-TRACHET Françoise + HODE Laurence +

BACH Raphaël TRILLAUD Laurent + HODE Laurence + ROSSINI Christel PERRAULT Gérard

JOLY Nathalie

Article 1:

Dit que dans le Budget Primitif 2021 tel que voté le 04 février 2021, le chapitre 012 Charges de personnel s'élève à 38 922 854,97€, le chapitre 65 Autres charges de gestion courante s'élève à 3 915 507,44€, le chapitre 73 Impôts et Taxes s'élève à 47 465 450€,00 et le chapitre 74 Dotations, subventions s'élève à 10 080 168.86€.

Article 2:

Vote les dispositions budgétaires retracées dans le budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2021, ciannexé et résumé comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses		Recettes			
CHAPITRE	NATURE	MONTANTS	CHAPITRE	NATURE	MONTANTS
011	60632	160 062,37	002	002	2 734 494,37
011	611	8 000,00	70	7066	-340 000,00
011	6135	28 800,00			
011	61521	20 000,00			
011	615231	22 000,00			
011	6231	7 200,00			
011	6241	87 000,00			
023	023	2 012 282,00			
65	6535	5 000,00			
65	65733	36 500,00			
65	6574	7 650,00			
TO	ΓAL	2 394 494,37	TO	ΓAL	2 394 494,37

		Section d'inv	estissement/		
Dépenses		Recettes			
CHAPITRE	NATURE	MONTANTS	CHAPITRE	NATURE	MONTANTS
001	001	1 165 881,19	021	021	2 012 282,00
204	204112	21 950,00	10	1068	3 288 867,39
21	2115	613 800,00			
21	2128	50 000,00			
21	2184	105 200,00			
21	2188	61 332,00		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
23	2313	1 160 000,00			
TOT	TAL .	3 178 163,19	9 TOTAL		5 301 149,39
SOLD	E BS	2 122 986,20			

REPORT	'S DE CREDI	Γ (RC) VILLE			
001	001	5 860 490,20	001	001	3 737 504,00
TO	TAL	5 860 490,20	TOTAL		3 737 504,00
SOLI	DE RC				-2 122 986,20
TOTAL BS	+ RAR (RC)	11 433 147,76	TO <sup>*</sup>	TAL	11 433 147,76

Article 3 : Précise qu'à ce stade, le budget global 2021 y compris les Reports de Crédits, s'élève à 92 446 218,97€ au lieu de 81 013 071,21 soit : en section de fonctionnement 66 817 604,06 € et en section d'investissement, y compris les Reports de Crédits, 25 628 614,91 €.

Annexe 1 : Budget Supplémentaire - Budget principal de la Ville - Exercice 2021

Ainsi fait et délibéré en séance le 15 avril 2021.

Some SI Dens

Pierre-Yves MARTIN Maire de Livry-Gargan

Affichagele 19 AVR. 2021

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20210415-2021-04-09-DE Date de télétransmission : 19/04/2021 Date de réception préfecture : 19/04/2021